

10 bonnes raisons de rejoindre la Fédération Suisse des Ostéopathes

Fondée en 2005 et forte de plus de 900 membres, la Fédération Suisse des Ostéopathes œuvre pour la promotion, le développement et la défense des intérêts de notre profession.



1. **Géolocalisation** de votre cabinet : vous êtes facile à trouver pour vos patients sur notre nouveau **site web**.
2. Vous bénéficiez de **tarifs préférentiels** (20-35%) pour tout le **programme de la formation** continue.
3. La FSO travaille en relation étroite avec **les assureurs**, ce qui vous permet de voir vos consultations remboursées de manière facilitée.
4. **Protection Juridique** comprise dans votre cotisation pour vous défendre en cas de litige professionnel.
5. La FSO vous épaula lors de la création de votre cabinet : choisir une solution informatique, disposer de **contrats-types**, formulaires utiles, ou pour connaître les bonnes pratiques.
6. La FSO est une structure au service de ses membres **qui vous représente** sur la scène politique, institutionnelle et économique.
7. Les membres sont soutenus par **une médiation lors des questions ou plaintes** entre membres ou membre/patient par la commission intercantonale d'éthique et déontologie.
8. La FSO vous permet de vous impliquer dans **l'évolution de notre profession**. Venez à notre Assemblée Générale le 7 Mai 2020 !
9. Nous promovons la **recherche et les publications** sur le plan national et international par exemple par le biais de la Swiss Osteopathy Science Foundation.
10. La FSO défend une **ostéopathie de qualité** et la reconnaissance de notre profession. Elle protège et défend le titre d'ostéopathe.

Vous désirez en savoir plus ?

Pour tout renseignement ou intérêt à rejoindre notre Fédération, nous nous réjouissons de vous répondre au :

Fédération Suisse des Ostéopathes FSO-SVO

www.fso-svo.ch

secretariat@fso-svo.ch